Plan d'action visant l'accessibilité et l'adaptation des services de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Laval aux personnes handicapées 2005 - 2006

Déposé pour adoption au conseil d'administration, le 12 décembre 2005

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux Québec Laval

Plan d'action visant l'accessibilité et l'adaptation des services de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Laval aux personnes handicapées 2005-2006

Accès aux documents publics

Engagement :
L'Agence rendra disponible à toute personne ayant une déficience visuelle qui en fait la demande, notre documentation destinée au grand public en médias adaptés (braille, gros caractères, fichiers électroniques, etc.).

Indicateur :
Proportion annuelle de demandes de documents en médias adaptés ayant obtenu une réponse positive.

Cibles :
100 % des demandes satisfaites en 2005-2006

Information sur la disponibilité des services adaptés lors de consultations ou de rencontres du conseil d'administration ou de la permanence de l'Agence

Engagement :
L'Agence fournira sur tous les documents informant notre clientèle d'une consultation ou d'une rencontre du conseil d'administration ou de la permanence de l'Agence, une indication pour les aviser des possibilités de services adaptés et du nom de la personne à contacter pour en faire la demande.

Indicateur :
Proportion annuelle de demandes de services en médias adaptés ayant obtenu une réponse positive.

Cibles :
100 % des demandes satisfaites en 2005-2006

Information sur le site Web de l'Agence des possibilités de services en médias adaptés

Engagement :
Le site Web de l'Agence indiquera, dans la section documentation, les possibilités de services en médias adaptés et du nom de la personne à contacter à l'Agence pour en faire la demande.

Indicateur :
Proportion annuelle de demandes de services en médias adaptés ayant obtenu une réponse positive.

Cibles :
100 % des demandes satisfaites en 2005-2006

Accessibilité des lieux (à l'intérieur du bâtiment)

Engagement :
L'Agence apportera les modifications nécessaires pour ajuster la cuvette de la toilette adaptée du second étage.

Indicateur :
Apporter la modification.

Cibles :
D'ici mars 2006, la modification sera complétée.